

Regards d'Ambert

Août 2019
Numéro 2

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• LA VIE - LA VILLE - L'AVENIR •

Événement

Moto : l'élite
mondiale à Ambert

Page 3

Écoles

Petits et grands
travaux de l'été

Page 9

Loisirs

Visite guidée de la
nouvelle piscine

Page 10

RENTRÉE 2019

Ce qui vous attend en septembre



Ambert

Le Sommaire

3

Le Temps fort

Enduro : les meilleurs pilotes seront à Ambert •

4-5

Les Actus

Dénomination de la voirie communale •

Les projets du Conseil des jeunes •

Compostage : trois nouveaux sites favorisent le tri •

...

6

Le Portrait

Kim En Joong, un artiste haut en couleurs •

7

Dans l'œil des internautes

8-11

Le Dossier

Les écoles se refont une beauté •

Des logements étudiants dans la cité administrative •

La piscine rouvre ses portes •

...

12-13

Projets de l'action municipale

La mairie regroupe ses services à la population •

14

Au Conseil municipal

Retour sur les délibérations •

15

Expression des élus

Regards d'Ambert • N° 2

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

Mairie d'Ambert • Service communication

Boulevard Henri IV - 63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 07 60

www.ville-ambert.fr

• Directrice de publication et responsable de la rédaction :

Myriam Fougère

• Rédaction : Service communication
avec le concours des services municipaux

• Photographies :

- Mairie d'Ambert / Archives Mairie d'Ambert

- Page 16 : Copyright Isabelle ARCIERO-MAHIER ADAGP

Tous droits réservés 2019

• Impression : Improvisation - Ambert

• Maquette et réalisation : Service communication

• Diffusion : Médiapost

• Tirage : 3.600 exemplaires

• Dépôt légal : à parution

• ISSN : 2650-6874

À nos lecteurs

À l'approche des élections municipales de 2020 et dans l'esprit d'un respect strict des dispositions légales concernant la communication en période pré-électorale, la Ville d'Ambert sera amenée à faire évoluer les prochains numéros de son magazine "Regards d'Ambert".



Myriam FOUGÈRE

Maire d'Ambert - Conseillère régionale

Édito

Regards d'Ambert / Regarde Ambert ! De l'action...

Chères Ambertoises, chers Ambertois,

Entrez dans ce deuxième numéro du magazine **Regards d'Ambert** !

Un numéro de rentrée dense, qui montre combien notre commune est vivante grâce aux actions de chacune et chacun.

C'est l'occasion de rendre hommage au dynamisme incroyable de nos associations ! Après les événements exceptionnels de cet été, Ambert accueille l'ultime manche du championnat du MONDE d'Enduro ! Rendez-vous compte ! Le Moto Club du Livradois est à la manœuvre pour proposer un show de renommée internationale qui sera suivi par des milliers de spectateurs et relayé par de nombreux médias.

Vous ne manquerez pas non plus les pages consacrées aux actualités qui relatent les actions de nos jeunes conseillers ou encore le travail sur la dénomination de voiries, la localisation des sites de compostage, le résultat de la première édition du budget participatif, la phase d'étude du Plan Local d'Urbanisme ...

Un Regard particulier : le portrait de l'artiste Kim En Joong qui a fait don à la commune d'une centaine d'œuvres exposées dans l'ancienne salle d'audience du Tribunal qui est devenue le Passage Kim en Joong, un lieu propice aux différentes formes artistiques, ouvert à toutes les expressions, pour « qu'Ambert puisse rayonner dans le monde entier » !

Ouvrez l'œil ! Nos établissements scolaires sont prêts pour les écoliers, deux logements accueilleront des jeunes (étudiants, apprentis, alternants ...), les associations se réuniront à l'occasion de FOCUS pour proposer un large panel d'activités.

Entrez donc ! La salle de Valeyre est de nouveau opérationnelle, la mairie d'accueil sera réaménagée pour améliorer la confidentialité, l'accessibilité.

Et puis, j'oserais dire : Dshabillez-vous... La piscine rouvre ses portes ! Immense satisfaction que celle de voir ce projet aboutir. Un dossier porté par la Commune d'Ambert et relayé par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez.

« Qui agit avec énergie est doué d'une ferme volonté ».
(Lao-Tseu)



Le Temps Fort

27, 28 & 29 septembre

ENDURO GP

Les meilleurs pilotes mondiaux se retrouvent à Ambert !

Notre cité s'apprête à vivre l'un des rendez-vous sportifs les plus marquants de son histoire : l'ultime manche du Championnat du Monde d'Enduro va poser ses valises à Ambert, pour trois jours de spectacle. Un rendez-vous coordonné par le Moto club du Livradois, à la manœuvre depuis un an et demi.

L'effervescence va s'emparer d'Ambert fin septembre, lors de la 7^e et dernière manche du Championnat du Monde Enduro GP. Une idée qui trottait dans la tête du Moto club du Livradois (MCL) depuis 6 ans, avant que le promoteur de la compétition sollicite lui-même l'association en 2017. Une manière de pallier l'absence de la France au calendrier Enduro GP depuis trois ans, alors que les pilotes tricolores s'illustrent dans la discipline.

À événement exceptionnel, organisation exceptionnelle ! L'objectif étant de permettre aux spectateurs d'accéder aux trois spéciales à pied ou en navette gratuite. Sur un parcours d'environ 70 km, les spéciales concentrent le show : elles se situeront au terrain de cross de l'avenue des Tuileries (Super Test et Extrême Test), dans le Bois de Boulogne (Enduro Test) et sous le village du Cros de Dore (Cross Test). Au cœur de l'épreuve, le paddock sera installé avenue de la Gare et esplanade Robert Lacroix. Il réunira village exposants, mini-motos, draisiennes, espace de restauration et permettra d'approcher les pilotes de plus près !



Engagé sur la Rand'Auvergne 2019, Antoine Basset reviendra à Ambert pour se frotter aux meilleurs pilotes mondiaux.

25 000

Le nombre
de spectateurs attendus
sur les 3 jours de compétition

Toutes les infos pratiques dans
le programme officiel de la manifestation



endurogpambert.com



Le plan de circulation dans le centre-ville d'Ambert sera modifié à partir du 27 septembre. Plus de précisions dans les prochains jours sur ville-ambert.fr

Le conseil du Moto club

Parc fermé et prologue : un début de week-end sur les chapeaux de roue !

« Il ne faudra pas arriver en retard à Ambert : l'après-midi du vendredi 27 septembre permettra de profiter du parc fermé des motos sous la mairie ronde, animations, dédicaces et stands. À partir de 18h30, on vous retrouve au terrain de cross pour le prologue de l'épreuve avec un show trial puis le Super Test : un affrontement en duel sur deux pistes parallèles ! Une série de rendez-vous gratuits, comme le sera la totalité du week-end ».



L'équipe du MCL l'assure : les rendez-vous du vendredi permettront d'approcher les pilotes !



Conseil des jeunes d'Ambert : des idées plein la tête pour la suite du mandat



Être membre du Conseil des jeunes, c'est endosser un rôle officiel et représenter la jeunesse ambertoise lors de cérémonies et commémorations.

au devenir de cet équipement et de se frotter à la rédaction d'un courrier de demande de subvention. En partenariat avec le Bureau d'information touristique d'Ambert, les jeunes conseillers souhaitent développer le concept de "Rallye photo", une chasse au trésor pour permettre à ceux qui le souhaitent de parcourir la ville, répondre à des questions sur le patrimoine, et retrouver des détails insolites.

« Nous avons créé des liens au sein de notre groupe puisque nous ne nous connaissions pas tous au départ », constatent-ils. « Ce rôle au Conseil des jeunes nous apprend à débattre et exprimer nos idées lors des réunions mensuelles. Cela nous a aussi confronté à l'échec puisqu'un de nos projets, pourtant bien avancé, n'a pas pu se concrétiser ». Mise en place d'un mur d'expression et rapprochement avec un autre groupe de jeunes élus sont autant d'idées qui germent dans les têtes pour 2019-2020.

Le groupe formé par dix-neuf élèves des collèges d'Ambert entre dans le cœur de son mandat et compte bien accompagner la Ville dans ses projets à destination de la jeunesse. Parmi les dossiers ouverts en cette rentrée, la modernisation du skatepark leur a déjà permis de réfléchir



La Commune d'Ambert, propriétaire de l'édifice et maître d'ouvrage du projet, a besoin de votre soutien pour permettre la restauration du déambulatoire de l'église Saint-Jean.

Pour cela, rendez-vous sur fondation-patrimoine.org

Dénomination de la voirie communale : vers une meilleure lisibilité



À La Bégonie, La Tôle ou au Poyet, les habitations situées le long de la D269 ont désormais pour adresse "Route de l'Aérodrome".

Secours, services postaux ou de livraison, fournisseurs d'accès à internet... Pour tous les habitants d'Ambert résidant hors du centre-ville, la dénomination de la voirie va simplifier l'identification de leur domicile.

Ce travail au long cours a été entrepris en 2018 par le service Police rurale de la Ville d'Ambert, chargé de proposer une dénomination et une numérotation pour la voirie communale, regroupée en 13 secteurs. Les habitants de chaque zone sont conviés en mairie pour que leur soit présentée la démarche et pour leur permettre de proposer une dénomination de la voie qui conduit jusqu'à leur domicile. Par exemple, certains habitants du lieu-dit "Le Fournet" devront mentionner désormais "Route de Valcivières". À cette dénomination s'ajoute un numéro pour chaque habitation, défini selon une mesure métrique : située 30 mètres après le début de la voie le long de laquelle elle se situe, une habitation portera le numéro 30. Votées en Conseil municipal, les nouvelles dénominations sont ensuite communiquées auprès de plusieurs services publics ou délégataires (SDIS et SMUR 63, Gendarmerie nationale, La Poste, Enedis, Veolia, etc.). Cette démarche devrait arriver à son terme début 2020.

Une nouvelle impulsion au Forum jeunes



Le 7 septembre, la rentrée des associations permettra de rencontrer Flore et de découvrir le Forum jeunes.

Arrivée à Ambert il y a 4 ans, Flore Clemencin a repris le poste de Médiatrice jeunesse depuis le mois de mai.

Cinéma, animations, protection de l'enfance, réinsertion sociale : à 33 ans, Flore Clemencin a un parcours professionnel rempli. Investie dans le milieu associatif ambertois, cette Puydômoise d'adoption n'a pas tardé à établir le contact avec les adolescents habitués du Forum jeunes. Après la période estivale, plus calme en termes de fréquentation, Flore ne manque pas d'idées pour mobiliser les jeunes : lutte contre le harcèlement scolaire, rencontres intergénérationnelles, écocitoyenneté (opérations de nettoyage) et actions culturelles avec Le Bief, la médiathèque et le pôle culturel de la mairie d'Ambert.

Horaires d'ouverture à partir de septembre :

Lundi : 8h-10h et 12h30-18h30,
Mardi, mercredi et jeudi : 12h30-18h30,
Vendredi : 12h30-17h30.

Compostage : trois nouveaux sites pour trier ses déchets organiques



Un site de compostage a été installé dès l'ouverture du verger communal, pour les habitants résidant à proximité de l'angle de la rue Saint-Joseph et de la rue de l'Épargne.

Le déploiement de composteurs collectifs se poursuit sur notre territoire et deux nouveaux sites de compostage ont vu le jour en centre-ville d'Ambert. Ils se situent au verger communal (rue Saint-Joseph) et au square Annweiler (avenue de la Gare). Quant aux composteurs situés dans le square de la résidence Fontaine de Goye, ils sont désormais accessibles à tous.

Favoriser le compostage des épluchures de légumes ou des restes de repas d'origine végétale permet de ne pas envoyer à l'incinérateur ces déchets organiques composés d'eau à

80%



Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques du compostage et pour obtenir gratuitement un bioseau afin de collecter vos déchets, contactez la Cocom Ambert Livradois Forez :
Tél. : 04 73 82 76 91
dechets@ambertlivradoisforez.fr

Budget participatif : deux projets à concrétiser



Si le premier budget participatif a suscité la curiosité des Ambertois et leur a permis de découvrir cette démarche qui se multiplie dans de nombreuses villes, les bonnes idées n'ont pas toujours abouti à un dépôt de dossier. Deux projets ont toutefois été déclarés éligibles.

Sous réserve de l'aval de la commission ad hoc, le square Henriette Duvert situé devant la résidence Fontaine de Goye serait aménagé au bénéfice de tous, l'intérêt général étant l'une des conditions pour valider un dossier. Une pergola abriterait tables et chaises pour des moments agréables en extérieur. Toujours dans ce square, boulevard de l'Europe, des arbustes fruitiers seraient plantés : une idée qui s'inscrit dans la continuité du verger communal.

La création d'une passerelle au-dessus de la Dore, entre la rue Anna Rodier et la plaine de Rodde, dépasse l'enveloppe financière du budget participatif. L'idée sera étudiée en commission cadre de vie. Une quatrième proposition, portée par un collectif d'habitants du territoire et relevant du fonctionnement d'une association, ne remplissait pas les critères d'éligibilité.

SCoT Livradois-Forez : un cadre pour l'attractivité du territoire

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui fixe un cadre aux collectivités pour un aménagement du territoire plus équilibré et solidaire, en respectant les principes du développement durable et du Grenelle de l'Environnement. Le SCoT Livradois-Forez regroupe trois

Communautés de communes, dont Ambert Livradois Forez. L'ambition est de renforcer l'attractivité du territoire en améliorant le cadre de vie et en répondant aux besoins des habitants en vue d'attirer de nouvelles populations. 2018 a été consacré à l'écriture du Document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui précise les

orientations permettant de mettre en œuvre le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

En 2019, le SCoT a été arrêté et soumis aux partenaires, la population a été consultée jusqu'au 17 juillet. Une fois approuvé, il devra être mis en œuvre.

Pour plus d'informations :
www.scot-livradois-forez.fr

Phase d'étude du PLU d'Ambert : un arrêt souhaité en fin d'année

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document opérationnel fixant les règles générales d'utilisation du sol et de constructibilité sur le territoire. Approuvé le 23 janvier 2007, le PLU d'Ambert est un document désormais ancien, qu'il s'agit de mettre à jour pour répondre aux enjeux actuels d'aménagement.

Dans son objectif d'anticipation de l'avenir du territoire, le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) se décline en 3 axes : renforcer le rayonnement d'Ambert, exploiter les atouts du territoire et organiser un développement urbain qualitatif au sein de l'enveloppe urbaine. Le PADD est le document

directeur du PLU. Il définit les grandes orientations en matière de développement urbain, de cadre de vie, d'environnement, d'équipements, d'économie pour l'avenir d'Ambert... à horizon 2030. Il a été présenté à la population le 2 juillet dernier. L'arrêt du projet de PLU est souhaité pour la fin d'année 2019.



L'ancienne salle d'audience du Tribunal d'instance est devenue le Passage Kim En Joong. Inauguration en présence de l'artiste, le 15 juin 2019.

KIM EN JOONG

La donation exceptionnelle d'un artiste haut en couleurs

Le Passage Kim En Joong réunit plus de 100 œuvres de l'artiste sud-coréen, lui qui avait fait d'Ambert l'un de ses lieux de création. Il y expose désormais à demeure et évoque son travail jouant, avec subtilité, entre couleurs et lumière.

Qu'avez-vous ressenti au moment de découvrir ce nouvel espace d'exposition ?

Ce musée est une opportunité incroyable dans ce monde si triste. J'ai ressenti une forte émotion mais aussi de la peur au moment de l'ouverture. Je ne peux que me réjouir, en espérant qu'Ambert puisse rayonner dans le monde entier ! Ce projet est une belle semence.

Comment décririez-vous votre démarche artistique, ce qui vous emmène vers ce travail si coloré ?

C'est la force d'en haut qui me pousse, une reconnaissance au créateur, après avoir tant souffert de l'occupation (né en 1940, Kim En Joong connaît l'occupation japonaise puis la Guerre de Corée, ndr). Comme dit François Cheng : "La vraie lumière naît de la vraie nuit". La couleur est source de lumière : pour moi, toutes les couleurs ont une symbolique forte : le rouge pour la pureté, l'embrasement, la naissance ; le bleu pour l'espérance ; le blanc de la victoire ; le noir pour la générosité, la pureté...

Projet soutenu par la Région
Auvergne-Rhône-Alpes et la Fondation Omerin.

Quelles méthodes employez-vous pour matérialiser vos idées ?

La technique que j'emploie pourrait se comparer à la cuisine : on met de l'eau et de l'huile en même temps et on regarde ce qu'il se passe. Mon travail, celui de l'artiste, consiste à y ajouter les aromates, les épices. Concernant le choix du support, verre ou toile, je me laisse guider en me demandant comment interpréter la création sur différents supports. Mais au final, il n'y a que la beauté qui compte : la beauté sauvera le monde.

Vitraux, céramiques, toiles : le Passage Kim En Joong réunit des œuvres aux formats très divers, comment les avez-vous choisies ?

Il faut remercier l'architecte Jean-Louis Coutarel pour son travail précieux d'harmonie et d'ordre. Il a effectivement fallu que nous trouvions des œuvres qui soient à même de s'adapter à ce lieu si particulier, à sa lumière. J'invite vraiment les visiteurs à prendre le temps de la contemplation.



Corinne MONDIN

Adjointe en charge
du Tourisme, de la Culture
et de l'Animation

**"Ce lieu sera vivant,
c'est un passage,
surtout pas un musée.
Il n'est pas figé :
c'est le point de départ
pour différentes
expressions artistiques"**



© Mastorgne Photography

**JÉRÉMY TARROUX,
VAINQUEUR DE LA RAND'Auvergne 2019**
[@j.tar81](#)

À l'occasion de la Rand'Auvergne, j'ai passé une super semaine à Ambert, une ville que je commence à connaître, une ville qui aime l'enduro et la moto. Le parcours était varié, le Moto club du Livradois a fait un gros travail sur les spéciales, plus longues et plus sélectives. Ça tombe bien, c'est ce que je préfère !

CYCLO LES COPAINS CYFAC
[@cyclolescopainscyf](#)

Franc succès pour la 32^e édition de la Cyclo Les Copains-Cyfac. Plus de 2 250 copains rassemblés autour d'une passion commune, du soleil et des températures modérées, 750 bénévoles aux petits soins pour accueillir ces cyclos venus de la France entière. On en redemande... Pour l'édition 2020, l'organisation l'a annoncée : changement de braquet ! Au programme, 10 nouveaux parcours : certains auront même l'opportunité de gravir le puy de Dôme, le 4 juillet. Une exclusivité réservée aux 400 premiers inscrits sur la formule "La Cyclo en 3 jours".



© David Frobert

J'ai toujours été passionné par l'art de figer un moment en faisant ressortir toute l'émotion qui l'accompagne. En ce qui me concerne, je pratique la photographie depuis environ 5 ans dans les domaines du portrait, paysages et sports mécaniques. Je compte m'installer en tant que professionnel dans le courant de l'année 2020.

SÉBASTIEN MOREL
[@sebastien.morel_photographer](#)



LEA MAZA

[@lea_maza](#)

Superbe soirée passée au Festival d'Ambert : un cadre très agréable, une organisation au top, de la bonne musique, des chanteurs que l'on adore suivre, puis un feu d'artifice surprise pour finir en beauté... Tous les ingrédients étaient réunis pour nous ravir, vivement l'année prochaine !
Léa, Jérémy, Anne-Sophie et Gueric



LA VILLE D'AMBERT
sur les réseaux sociaux

[@villeambert](#)





Profondément réaménagée pour offrir de meilleures conditions d'accueil et de nouvelles prestations, la piscine rouvre ses portes fin août.

LA RENTRÉE 2019

Événements, loisirs, travaux d'aménagement...

Ne manquez rien de ce qui fera l'actu en septembre à Ambert !

Et voici que le mois de septembre pointe déjà le bout de son nez ! **À l'heure du retour en classe dans nos écoles**, parents et enfants retrouveront des locaux ayant connu le grand ménage des vacances d'été. Il sera alors temps de se préoccuper des activités culturelles et sportives à découvrir ou à poursuivre cette année. Ça tombe bien, **l'École municipale de musique** ouvre ses inscriptions et **la piscine d'Ambert**, dont la réouverture est très attendue après les travaux de modernisation, va à nouveau permettre de se défouler ou de se relaxer. Toujours côté sport, la moto sera l'incontournable de la rentrée 2019, puisqu'Ambert accueille la dernière manche du **Championnat du Monde Enduro GP** (voir page 3).

Toujours prisée par les associations et leurs futurs licenciés ou adhérents, **FOCUS - La rentrée des associations** trouve bien sûr sa place dans le calendrier de la rentrée. Septembre rime aussi avec **l'accueil des Ambertoises et Ambertois fraîchement arrivés dans le Livradois-Forez** : une matinée leur permettra d'en savoir plus sur notre ville. Les nouveaux arrivants, ce sont aussi les jeunes qui choisissent Ambert pour la poursuite de leurs études. **Deux appartements proposant 5 chambres individuelles** et des pièces de vie commune vont voir le jour dans la cité administrative. En bref, une rentrée pleine de vitalité à Ambert et des rendez-vous à ne surtout pas rater !

Les serviettes en papier disparaissent

Pour favoriser la réduction des déchets, les écoles publiques ne distribueront plus de serviettes en papier à la cantine, à partir de la rentrée scolaire.

Chaque enfant devra apporter une serviette de table en tissu, dans une pochette ou une petite trousse, le tout marqué à son nom.

Jusque-là, 55.000 serviettes étaient jetées chaque année.



Les écoles se refont une beauté

Pas de révolution estivale pour l'école élémentaire Henri Pourrat, qui réunira à nouveau 300 élèves cette année, **mais un profond nettoyage effectué par les agents municipaux début juillet**. Bureaux, armoires et meubles ont provisoirement quitté les salles de classe pour un nettoyage en profondeur. Dans les couloirs, tout y passe : escaliers, amphithéâtre, poutres et autres ont été astiqués, pendant que les sols étaient lustrés. À ce travail se sont ajoutées l'intervention d'une entreprise spécialisée pour le lavage des – nombreuses – vitres de l'école et la vérification des installations liées à la sécurité

(extincteurs, trappes de désenfumage).

Du côté de l'école maternelle Les Copains, qui s'apprête à accueillir 160 élèves, c'est la cour située le long de la rue Saint-Joseph qui a mobilisé les énergies. Le 8 juillet, les agents du service Environnement procédaient **à l'abattage de quatre tilleuls malades devenus dangereux pour les enfants et le personnel**. Le tapis d'enrobé a ensuite été refait à neuf fin juillet, sur une surface de 450 m², avec la pose de gânes électriques pour permettre des câblages éventuels et la création de fosses pour deux plantations à venir cet automne. Un investissement total qui s'élève à 20 000 €.

Des logements étudiants dans la cité administrative

La Ville d'Ambert procède actuellement à la réhabilitation de deux appartements de type F3 et F4, situés au 3^e étage de la cité administrative : ils seront destinés à des étudiants. Cinq chambres individuelles seront ainsi créées, avec des pièces de vie commune, dans l'esprit colocation. Les travaux ont débuté au cours de l'été, impliquant différents corps de métier : serrurerie, plomberie-sanitaire, électricité, plâtrerie-peinture, revêtement de sol... À la fin de ces travaux, les appartements seront proposés à la location, entièrement meublés et équipés. Une opération dont le montant est estimé à 110 000 €, subventionné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.





La piscine rouvre ses portes

Très attendue par les pratiquants d'activités aquatiques en tout genre, la réouverture de la piscine sera effective pour cette rentrée 2019. **Les premières couléées peuvent se faire dès cette fin août.** Premier changement pour cet équipement sportif passé sous le giron de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez : **les conditions d'accueil avec un nouveau bâtiment de 400 m²** regroupant espace accueil, cabines, vestiaires pour les groupes, casiers, douches et un contrôle d'accès informatisé. Les usagers seront équipés d'une carte magnétique pour les pratiquants réguliers ou d'un ticket pour une fréquentation occasionnelle. Pour les personnes à mobilité réduite, un ascenseur permettra d'accéder à l'espace d'accueil, tout le reste du bâtiment étant désormais de plain-pied.

Un second bâtiment est sorti de terre : d'une surface de 100 m², **il donnera accès à un nouvel espace détente (sauna, jacuzzi), à la pataugeoire** et abritera également les locaux techniques. Moins visible mais néanmoins essentiel, un gros travail a été mené sur l'isolation de la toiture et des façades, les économies d'énergie, le traitement de l'air et le confort acoustique.

Rénovés, les deux grands bassins ont été conservés, de même que l'espace dévolu aux tribunes. À l'extérieur, une deuxième phase de travaux sera engagée et livrée à l'horizon 2020 pour **changer le revêtement très abrasif et installer des jeux d'eau plus modernes.**

Faisant appel à ses maîtres-nageurs, **l'intercommunalité**



Une carte magnétique ouvrira l'accès aux utilisateurs réguliers.

repré la gestion des activités aquatiques (aquagym, aquabike, etc). Ces activités seront proposées au cours des créneaux suivants (en période scolaire) : du lundi au vendredi : 11h30 - 13h30 ; lundi, mardi, jeudi et vendredi : 18h - 20h. À cela s'ajouteront deux créneaux le samedi. Parallèlement au volet natation en compétition, **le Club nautique développera ses activités liées à l'apprentissage de la natation**, le mercredi de 13h30 à 16h. Les bébés nageurs (4 mois - 3 ans) côtoieront les enfants du jardin aquatique (3 - 5 ans).

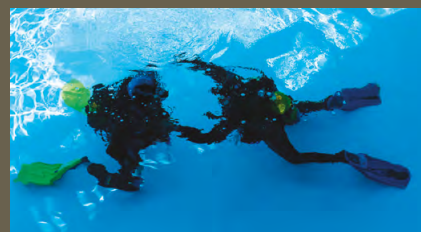
Les tarifs grand public évoluent eux aussi : du 1^{er} septembre au 30 juin, le tarif d'entrée est fixé comme suit : 3,50 € pour les adultes ; 2,10 € pour les moins de 18 ans, étudiants, chômeurs... Une carte de 10 entrées pour ces mêmes publics sera proposée : 31,50 € (plein tarif) ; 18 € (tarif réduit).

Les horaires d'ouverture ont été modifiés "pour être plus lisibles et correspondre aux disponibilités des actifs" :

- Du lundi au vendredi : 12h - 13h30 et 17h30 - 20h,
- Samedi : 14h - 18h,
- Dimanche : 9h - 12h.

Plus d'infos sur www.ambertlivradoisforez.fr

Plongée : ouverture d'une section enfant



Pour les plongeurs d'Ambert subaqua club (ASC), septembre 2019 sonne comme une rentrée un peu particulière. L'association

retrouve les profondeurs du bassin ambertois et son **créneau du vendredi, entre 20h et 22h**. Les formations FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins) continueront d'être proposées à l'instar de la formule baptême, pour un premier contact avec la discipline. Par ailleurs, **ASC relance la section enfants et s'ouvre aux plus jeunes**, à partir

de 12 ans. Une deuxième plage horaire sera ouverte en semaine pour eux. Une sortie à la fosse de la piscine Coubertin de Clermont-Ferrand sera organisée une fois par mois. Enfin, **des soirées à thème organisées à Ambert** permettront d'aborder des sujets tels que l'apnée, la biologie sous-marine ou une discipline en plein essor : la plongée sportive en piscine !

Les associations réunies pour FOCUS

Samedi 7 septembre (10h-18h), la Ville d'Ambert renouvelle sa journée dédiée au monde associatif ambertois : "FOCUS – La rentrée des associations". Cette année, les stands seront installés dans le jardin public Chabrier (boulevard Henri IV) pour :

- Mettre en valeur le tissu associatif local,
- Permettre la rencontre entre les responsables d'association et les personnes à la recherche d'une nouvelle activité,
- Aider le public à mieux connaître les associations, grâce à des démonstrations ou des mises en situation.



La salle de Valeyre proposée à la location



Après une série d'aménagements intérieurs comme extérieurs, la salle de Valeyre est désormais proposée à la location, pour des événements associatifs ou privés. Une nouvelle solution qui permet également de pallier l'inaccessibilité de la Maison des jeunes, pendant ses travaux de modernisation.

Service
Réservations



Tél. : 04 73 82 07 60
service.reservations@ville-ambert.fr

Les nouveaux habitants à la découverte d'Ambert

La journée d'accueil des habitants récemment installés à Ambert se déroulera samedi 7 septembre, à partir de 10h. **Faire découvrir la ville à ceux qui viennent de s'installer au cœur du Livradois-Forez**, c'est l'objectif de ce moment d'échanges organisé en 3 phases :

- Accueil en mairie par Madame le Maire,
- Visite de la ville et présentation des équipements,
- Rencontre avec les associations et présentation de leurs activités, à l'occasion de FOCUS – La rentrée des associations.

Pour participer à cette rencontre, faites-vous connaître en retirant un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie ou sur ville-ambert.fr



École municipale de musique : les inscriptions ouvertes pour 2019-2020

L'enseignement de 13 instruments (violin, violoncelle, trompette, trombone, tuba, flûte, clarinette, saxophone, guitare, guitare électrique, basse, percussions et piano) sera proposé aux enfants comme aux adultes, avec formation musicale, cours d'instrument individuel et musique

d'ensemble. Un programme d'éveil musical est destiné aux jeunes enfants, à partir de la Grande section de maternelle.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le stand de l'École municipale de musique, lors de "FOCUS – La rentrée des associations", le 7 septembre dans le jardin public Chabrier.





Projets de l'action municipale



Situé face à l'entrée du jardin public Chabrier, cet ensemble de bâtiment est accessible à tous les publics, contrairement à la mairie ronde.

MAIRIE D'ACCUEIL

Fonctionnelle et accessible, elle réunira tous les services à la population

Si Ambert doit une partie de sa renommée aux courbes de sa mairie ronde, c'est dans les bâtiments de l'ancienne école maternelle que se concentreront désormais tous les services municipaux ayant vocation à recevoir du public. Une question d'accessibilité principalement, pour des locaux qui s'appêtent à subir des aménagements afin d'améliorer notamment la confidentialité.

Concentrer tous les services dédiés à la population dans un même bâtiment, appelé **mairie d'accueil** : telle est la volonté de l'équipe municipale, avec l'objectif d'offrir aux usagers une meilleure lisibilité pour l'accès aux services municipaux. Dans ce bâtiment qui fait fonction de mairie depuis novembre 2007 et le transfert de l'école maternelle, la nécessaire adaptation des locaux se faisait de plus en plus ressentir. Grâce à des aménagements qui débiteront à l'automne, il s'agit tout d'abord d'améliorer l'accueil du public via un

espace dédié à l'entrée. **La confidentialité, essentielle aux usagers pour des démarches concernant l'état-civil ou l'urbanisme, sera profondément revue grâce à des bureaux délimités par des cloisons transparentes.**

Ajoutée à une signalétique repensée, la disposition des bureaux permettra d'identifier plus facilement chaque démarche (voir ci-contre) et l'interlocuteur correspondant. Une salle sera par ailleurs dédiée à un entretien totalement confidentiel avec un agent municipal, quelle que soit la démarche, si l'usager en fait la demande. Un autre espace permettra de consulter librement l'état-civil.

Contrairement à la mairie ronde, qui continuera d'accueillir services administratifs et bureaux des élus, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera beaucoup plus aisée en mairie d'accueil. Un ensemble de transformations qui participera à en faire le point de rendez-vous incontournable pour toutes vos démarches.

Les horaires d'ouverture sont inchangés :

- Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30 - 17h30,
- Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 16h30,
- Samedi : 8h30 - 12h.



La Mairie d'accueil... pour quelles démarches ?

POPULATION

- Délivrance de passeport biométrique (sur rendez-vous),
- Délivrance de carte nationale d'identité (sur rendez-vous),
- Inscription sur les listes électorales,
- Autorisation d'ouverture temporaire d'une buvette avec vente d'alcool,
- Gestion des concessions et du columbarium du cimetière,

ÉTAT-CIVIL

- Délivrance de copie intégrale d'acte d'état-civil (naissance, mariage, décès),
- Dossier de mariages et de PACS,
- Recensement citoyen,

URBANISME

- Instruction des permis de construire
- Consultation du cadastre,
- Autorisation d'occupation du sol,
- Autorisation de travaux,

POLICE RURALE

- Rédaction d'arrêtés municipaux relatifs à la circulation et au stationnement sur la voie publique,
- Objets trouvés,

SALLES ET MATÉRIEL MUNICIPAL

- Réservation de salles et de matériel municipal pour des rendez-vous associatifs ou privés,
- Gestion et remise des clefs,

Mairie d'Ambert

Boulevard Henri IV - BP 70

63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 07 60

Mail : mairie@ville-ambert.fr



Les permanences régulières

Mardi

CICAS (retraite complémentaire)

- 1^{er} et / ou 3^e mardi du mois
- Sur rendez-vous au 0 820 200 189

Conciliateur de justice

- 2^e mardi du mois (14h-17h - Sur rendez-vous)

Mercredi

MGEN

- 1^{er} mercredi du mois (10h-12h et 13h30-16h)

ADIL (logement)

- 4^e mercredi du mois (10h-12h et 13h30-16h)

Jeudi

CAPEB

- 1^{er} jeudi du mois (14h-17h)

Conseil départemental

- 1^{er} jeudi du mois (9h30-11h30)

Commission d'accès au droit

- 4^e jeudi du mois (9h30-11h30)

OPHIS

- 2^e jeudi du mois (9h30-11h30)

Vendredi

FNATH

- 3^e vendredi du mois (14h-16h30, hors juillet et août)

Au Conseil municipal

> EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

> Conseil municipal du 19 juin 2019 <

RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE SERVIETTES EN PAPIER

Dans le cadre de la cantine scolaire, 55 000 serviettes sont jetées chaque année. À l'occasion de la mise à jour du règlement intérieur du périscolaire, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'arrêter l'utilisation des serviettes en papier, pour les remplacer par des serviettes de table en tissu, apportées par les enfants en début de semaine. Une décision agissant significativement sur la réduction des déchets.

ÉGLISE ST-JEAN - DÉAMBULATOIRE

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement mandaté par le cabinet Caillault pour un programme global de restauration de l'église Saint-Jean, portant de manière distincte sur le clocher et le déambulatoire. Concernant ce dernier point, les travaux seront subventionnés par la DRAC (40%), le Conseil départemental (24%), le Conseil régional (20%) et par une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine dont l'objectif est de collecter 50 000 €.

PLU - APPROBATION DU PADD

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Ambert est actuellement au stade d'étude avec la réalisation du diagnostic territorial, environnemental et paysager, et du projet de Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Il a été rappelé que ces documents, jusqu'à l'arrêt du projet de PLU, sont souhaités pour la fin d'année mais qu'ils sont évolutifs. Après débat sur le projet de PADD, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

> Conseil municipal du 9 mai 2019 <

SUBVENTIONS 2019

Grâce au travail des commissions "Vie publique" et "Finances", le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité (28 voix) le vote des subventions 2019 à 45 associations ambertoises ainsi qu'aux deux écoles publiques. Un montant total de 243 669 €.

SALLE DE VALEYRE - TARIFS

Suite à des travaux d'aménagements et de mise aux normes, la salle de Valeyre pourra être proposée à la location.

Madame le Maire a rappelé que les associations ambertoises bénéficieront de la gratuité.

Location à la journée : 110 € pour les particuliers d'Ambert et associations hors commune, 200 € pour les particuliers hors commune ; 300 € pour les entreprises.

CONVENTION CLSPD

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a été structuré autour de 3 axes : le

dispositif Participation citoyenne, le dispositif Jeunesse et le réseau de protection des femmes victimes de violences. Madame le Maire a demandé au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention avec les services de l'État et de gendarmerie, ainsi que tous les documents s'y affèrent. Au final, le Conseil municipal a voté distinctement l'autorisation faite au Maire de signer la convention CLSPD et ses annexes (unanimité) et le dispositif Participation citoyenne (5 voix contre, 1 abstention).

> Conseil municipal du 12 avril 2019 <

BUDGET PARTICIPATIF 2019

Dans le cadre du budget 2019, une enveloppe de 30 000 € a été fléchée pour financer des projets qui seraient soumis et détaillés par les Ambertois eux-mêmes. Le dossier de candidature a été présenté à tous les élus : il liste notamment les conditions d'attribution ainsi que le calendrier prévu. Il est précisé que ces projets ne donneront pas lieu à l'intervention de bureaux d'étude extérieurs et que cette année de lancement doit permettre de faire

un bilan de la démarche en fin d'année.

SUBVENTIONS À L'ÉCOLE HENRI POURRAT

Il est proposé au Conseil municipal de voter le versement de subventions au bénéfice de l'école Henri Pourrat : 7 000 € pour la coopérative scolaire ; 1 200 € par an pendant 5 ans pour le renouvellement des livres scolaires ; 1 000 € par an pendant 5 ans pour le renouvellement du matériel éducatif. Vote pour à l'unanimité.

LES POUSSINS DU COQ NOIR

L'association des Poussins du Coq Noir utilise, avec l'accord de la Commune d'Ambert, une parcelle d'une superficie de 3 215 m², dans le cadre de son projet "Un coin de Nature pour tous", activités de découverte de l'environnement. Madame le Maire a proposé au Conseil municipal de régulariser cette situation en l'autorisant à signer une convention avec l'association pour la mise à disposition gratuite de ce terrain communal. Vote pour à l'unanimité.

Expression des élus

Liste "Pour Ambert"

Faire ce qu'on a dit et dire ce qu'on a fait.

Faire revenir la population en centre bourg :

Réalisation de 13 logements à l'îlot Henri IV, en partenariat avec l'OPHS et 2 appartements de standing place Saint Jean.

Rénovation du quartier Saint Jean République, changement des têtes d'éclairage public avec ampoules LED, opération Ambert en vert avec verger partagé et fleurissement en pied d'immeubles, signalétique moderne, réouverture du pressing, magasin de producteurs locaux, aménagement de 2 parkings.

Favoriser l'implantation de lieux dédiés aux jeunes, aux associations

Création du forum jeunes, de 6 bureaux mis à disposition des associations au 1er étage de la gare, rénovation de la Maison des Jeunes en salle de spectacles et locaux associatifs.

Rénovation du gymnase H. Joubert, construction de la piste BMX, nouveau parcours de santé en étroite collaboration avec le Rotary à la base de loisirs.

Dans un souci permanent du denier public, isolation de plusieurs locaux municipaux et changement de chaudières visant des économies d'énergie (TEPCV).

Un aperçu en euros : Soutien aux associations : 89 K€, budget voiries urbaine et rurale: 3646 K€, assainissement : 1161 K€, eau potable : 924 K€ De nombreux projets ont abouti grâce à l'implication de la population lors des réunions de concertation. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Ces projets ont été financés sans augmentation du taux d'imposition communal. Et le travail se poursuit : adressage dans les villages, zéro phyto, révision du PLU, camera, terrain de la Maison de santé...

Myriam Fougère et son équipe

Nadine Bost « Agissons pour Ambert »

Ambertoises, Ambertois,
C'est la fin du mandat. L'équipe en place n'a pas tenu ses promesses de 2014 pour sa jeunesse, ses aînés, la santé ou l'économie. Elle vous avait promis de :

- « Proposer un centre de loisirs intercommunal » : l'accueil des enfants au Centre de loisirs est réduit au minimum et ne répond pas aux besoins d'une ville de 7000 habitants. Il a perdu son attractivité pour des mauvaises raisons : manque d'implication et réduction des coûts.

- « Etendre l'hébergement pour les personnes âgées autonomes à proximité du centre ville » : fiasco total sur le site de l'ancienne caserne.

- « Etre vigilant sur offre de soins » : ça traîne : pas de réelle vision future et d'engagement fort sur ce projet de Maison de santé. Un avenir loin d'être serein pour les habitants qui peinent à trouver un médecin référent ou un spécialiste sur place. Notons avec satisfaction la programmation du scanner enfin attribué en 2020, mais nous sommes les derniers à en être équipés. La solidarité territoriale est un enjeu majeur pour réussir.

- « Personnes en situation précaire : Etre vigilant ... » : c'est la canicule : comment la mairie assure un soutien aux plus fragiles en dehors des obligations légales ?

- « Développement économique /conforter l'existant » : malgré des investissements forts sur l'abattoir, cet établissement connaît des difficultés financières majeures. Une possible fermeture serait préjudiciable à l'activité agricole et commerciale et à la consommation locale : manque d'accompagnement des élus, manque d'anticipation et projet inadapté ?

Nadine Bost

nadine.bost@orange.fr

Liste "AMBERT, ÉVIDEMMENT"

Chères Ambertoises, Chers Ambertois,

Regardons Ambert :

Depuis la parution du dernier numéro :

- La résidence pour les aînés : rien de nouveau.

- La Maison de Santé : aucune information.

L'abattoir municipal : en redressement judiciaire ! Comment en est-il arrivé là ? L'adjoint en charge de cet équipement ne connaissait-il pas la situation alors que la commune vient d'investir 800 000 € de travaux ? Parmi les dépenses budgétées en 2019 :

1 700 000 € pour transférer les ateliers municipaux de la Masse vers ceux des espaces verts : Un coût énorme pour des économies insignifiantes.

40 000 € pour rééquiper la mairie annexe : Quel intérêt ?

80 000 € de travaux d'aménagement dans un bâtiment qui n'appartient pas à la commune pour accueillir le passage Kim en Joong.

Des sommes importantes mais quelles améliorations dans la vie des Ambertois ?

Avec de telles sommes, on pourrait :

- Créer un lieu d'accueil digne de ce nom pour le centre de loisirs afin de ne pas laisser les enfants passer toutes leurs vacances à l'école.

- Impulser une véritable dynamique économique pour revitaliser le centre ville.

- Donner des moyens supplémentaires aux services pour entretenir, nettoyer, fleurir notre commune pour qu'elle soit plus accueillante.

- Faire un véritable entretien des villages qui font partie intégrante de la commune et qui sont les oubliés de cette mandature.

Enfin, chers concitoyens, soyons optimistes ! : Le climat change et bananiers, orangers du Mexique, papyrus... prolifèrent à Ambert !

Simone Monnerie, Laurent Courthaliac,

Corinne Pegheon, Colette Poinson.

Email : ambert.evidemment@orange.fr

Blog : <http://ambert-initiatives.over-blog.com>

Liste d'opposition « Ambert avec vous »

Ambertoise, Ambertois,

L'équipe municipale en place depuis plus de cinq ans n'a pas permis à Ambert d'entrer dans les enjeux contemporains qui lui permettraient d'être encore un pôle de centralité dans les décennies à venir.

Ce délitement de notre ville est le fruit d'une gestion faite sans vision, en fonction de "caprices" ou d'envies, répétant de vieux schémas inadaptés. D'une mauvaise prise en compte des enjeux intercommunaux. D'une politique qui n'a pas pris " le bien commun" comme référence, finissant ainsi toujours par naviguer au gré d'opportunités ou d'intérêts particuliers. Enfin d'une politique construite sur la communication, permettant d'habiller d'illusion l'absence de projets.

Assumer la "destinée" d'une ville c'est avoir le désir profond d'accompagner ses citoyens à affronter dignement l'avenir, sans subir les évolutions sociales et techniques de la modernité, sans être considéré comme irresponsable et surtout en leur donnant un rôle en participant à la conduite de leur cité.

C'est de ce projet politique responsable dont il nous faut parler ensemble. Parler d'Ambert, de son cadre de vie, de ses services à la population, de sa vie associative dans les domaines sportifs, solidaires et culturels, de sa jeunesse, de ses aînés, de ses services de santé, de ses routes, de ses écoles, de ses commerces, de ses industries. Oui il faut parler de tout, pour qu'ensemble nous envisagions l'avenir, avec bonheur afin de répondre aux grands enjeux environnementaux, sociétaux et économiques pour qu'Ambert revive.

Véronique FAUCHER, Conseillère municipale



Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux, sur www.ville-ambert.fr



Espace d'exposition
des œuvres de Kim en Joong,
artiste peintre sud-coréen.

Ancien Tribunal d'instance
Place Charles de Gaulle • 63600 Ambert

15 OCTOBRE
v
NOVEMBRE



Pour la première exposition installée dans la bibliothèque des juges de l'ancien Tribunal d'instance, Isabelle Arciero-Mahier réunit ses œuvres réalisées pour certaines avec le papier du Moulin Richard de Bas, pour d'autres avec le papier d'Australie.

Mues (robes) en cocons de vers à soie, paille de soie, fleurs de cocons, pétales de cocons et soie d'araignée.

Le Silence des Soies – Parfum de Papier